

Devis 2019D03

23 octobre 2019



Émetteur

Société : **Community Technologie**
Votre contact : Jérôme Bouteville
Adresse : 2 Impasse de la Conandiere
41350 Vineuil
Pays : France
Numéro d'entreprise : 843 526 179 00018
Numéro de téléphone : 0633705594
Adresse email : communitytechnologie@gmail.com
Site internet : <http://www.community-technologie.fr>

Destinataire

Nom : **Jessica Levert**
Adresse : 13 rue Notre dame de la paix
80700 Roye
Pays : France

Bonjour,

Voici le devis suite à notre conversation sur Messenger

Ce devis correspond à une ordinateur neuf, rapide à allumer, rapide dans les exécutions des applications avec un écran, un clavier et une souris

Détail

Type	Description	Prix unitaire HT	Quantité	Total HT
Produit	Ecran Asus 21,5 pouces	105,35 €	1	105,35 €
Produit	Pack Clavier Souris sans fils	18,10 €	1	18,10 €
Produit	Processeur Intel (Garantie constructeur 3 ans)	76,34 €	1	76,34 €
Produit	Carte mère MSI	70,34 €	1	70,34 €
Produit	Mémoire RAM 4 Go - 2400 MHz	24,70 €	1	24,70 €
Produit	SSD 240 Go	43,30 €	1	43,30 €
Produit	Alimentation - Antec 400 Watts (Garantie constructeur 2 ans)	52,90 €	1	52,90 €
Produit	Boitier PC - Aerocool	47,90 €	1	47,90 €
Produit	Ventilateur de boîtier 80 mm Be quiet - (Garantie constructeur 3 ans)	10,20 €	1	10,20 €
Produit	Licence Windows 10	24,00 €	1	24,00 €
Service	Expédition colis suivi	32,00 €	1	32,00 €
Service	Lien internet pour le suivi de la réception, du montage, de l'installation des logiciels et du numéro de suivi de la poste	0,00 €	1	0,00 €

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Total 505,13 €

Conditions

Conditions de règlement : 30 jours

Mode de règlement : Virement bancaire

Intérêt de retard : Taux d'intérêt légal en vigueur

Notes :

En espérant travailler avec vous.

Cordialement

Jérôme Bouteville

Bon pour accord

À _____, le ____ / ____ / _____

Signature et cachet

Qualité de signataire

Conditions générales de vente

Devis

Le devis a une validité de 7 jours. Passé ce délai, le prix ne peut être garanti

Acompte

Si le projet est accepté par le client à la suite du devis final, un acompte de 100€ est demandé pour 2 raisons :

- Marquer l'engagement entre la société Community Technologie et le client
- Avoir les coordonnées bancaires du client en cas d'impayé, qui pourront être transmis au Tribunal de Commerce en cas de non paiement après les relances réglementaires.

Paie ment

À la fin du projet, une facture vous sera envoyée par mail ainsi que les CGV (pour rappel) et le RIB de l'entreprise Community Technologie. Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le paiement s'effectue au plus tard au 30e jour suivant la date de facturation (C. Com. art. L. 441-6, al. 2 modifié de la loi du 15 mai 2001). Tous paiements se font par virement bancaire.

Retard de paiement et pénalités

Passer le 30e jour suivant la date de facturation, un mail de relance vous sera envoyé. Sans trace de paiement sur le compte de la société au bout de 8 jours, tout retard de paiement donne lieu à des pénalités de retard au taux de 15 % de la facture totale par mois de retard (lutte contre les retards de paiement/article 53 de la loi NRE), ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 40€ (C. Com. art. D441-5).

Un courrier en recommandé avec accusé de réception vous sera envoyé contenant, la facture avec les pénalités de retard ainsi qu'un RIB.

Sans retour au précédent courrier sous huit jours, il vous sera notifié, toujours par courrier avec accusé réception, une mise en demeure, c'est-à-dire que je serais dans l'obligation de procéder par voie d'assignation devant le Tribunal de Commerce afin de faire valoir mes droits.

Tous les litiges découlant des prestations fournies par la société Community Technologie seront soumis au Tribunal de Commerce de Blois (41000).